



Syndicat des services publics - Région Valais

**Communiqué de presse et prise de position du groupe  
Enseignement et de la Commission femmes du syndicat des  
services publics (SSP) contre l'initiative UDC sur le voile à l'école :**

**Priver les élèves voilées d'accès à l'éducation publique porte  
atteinte aux droits des femmes!**

Les enseignant-e-s du syndicat des services publics (SSP), de pair avec la Commission femmes du SSP, s'opposent avec la plus grande fermeté à l'initiative UDC contre les têtes couvertes à l'école. Sans ambiguïté, ce ne sont pas les bonnets à pompons qui sont visés mais bien le voile musulman. Cette initiative exclurait donc les élèves voilées du système scolaire.

Défendre les droits des femmes, c'est leur permettre d'avoir un accès égalitaire à l'éducation et de développer leurs connaissances. Tous les indicateurs de développement démontrent que l'éducation demeure l'un des moyens les plus efficaces pour combattre l'obscurantisme et promouvoir l'égalité des sexes. L'accès des femmes à la formation permet des avancées tangibles en termes d'égalité économique, sociale et politique.

L'école enseigne notamment aux élèves valaisannes, musulmanes ou non, qu'elles sont capables de penser, et que les décisions concernant leurs pratiques religieuses et leur corps n'appartiennent qu'à elles. Loin de protéger ces jeunes filles, l'initiative de l'UDC porterait au contraire une grave atteinte aux droits des femmes, notamment le droit à l'éducation et le droit à la liberté de religion.

Cette initiative va également à l'encontre du travail d'intégration et d'apprentissage du respect mutuel mis en place dans les classes par les enseignant-e-s. En s'attaquant à l'islam, en se créant derrière leurs bureaux des problèmes imaginaires à mille lieux des réalités du terrain, les initiants attisent des peurs infondées au lieu de rassembler. Aujourd'hui plus que jamais, l'école doit rester un endroit accessible à toutes et tous, où chacun-e peut apprendre le vivre ensemble. La défense du principe de laïcité doit servir à garantir la liberté de religion et de pensée, et non à discriminer des filles, musulmanes.

Contact :

Marina Gutmann, secrétaire syndicale, 078 718 70 05, gutmann@ssp-vpod.ch